

Règlement du Concours
de dessin scolaire Festival BD 2023

FESTIVAL
Ste-Livrade/Lot **BD**

THÈME 2023
**"MES RACINES,
MA FAMILLE"**

LA PETITE FAMILLE © LA GOUITTIÈRE. LOÏC DAUVILLIER. MARC LIZANO. JEAN JACQUES ROUGER



**CONCOURS DE DESSIN
SCOLAIRE
DU 20.02 AU 20.06**

 **SAINTE
LIVRADE
SUR LOT**

Contact : Médiathèque de Sainte-Livrade-Lot
Halle Centrale
47110 Sainte-Livrade-sur-Lot
05.53.01.26.74
mediatheque@ville-ste-livrade47.fr

Règlement du concours de dessin scolaire organisé dans le cadre du 9^{ème} Festival BD de Ste Livrade/Lot.

Organisateur

Article 1

Ce concours est organisé par la ville de Sainte-Livrade-sur-Lot (47110).

Règlement

Article 2

Le concours de BD est ouvert à tout élève scolarisé dans la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois à partir de 6 ans. La participation à ce concours est gratuite et sous-entend l'acceptation du présent règlement dans son intégralité. Un participant ne peut présenter qu'un dessin qui doit être inédit.

Modalités pratiques

Article 3

Le dessin doit être réalisé au format A4 (toutes techniques autorisées à l'exception de l'informatique). Doivent obligatoirement figurer au dos de la feuille : le nom, le prénom, l'adresse et l'âge ou la catégorie d'âge du participant, son numéro de téléphone, sa classe et le nom de son établissement scolaire.

Article 4

Les dessins reçus seront répartis, en fonction de l'âge des participants, dans l'une des deux catégories :

- Catégorie 1 : 6 à 12 ans
- Catégorie 2 : 13 à 18 ans

Article 5

Les enfants des membres du jury n'ont pas le droit de participer au concours.

Article 6

Ce concours respectera le calendrier suivant :

- 20 février 2023 : Ouverture du concours
- 20 juin 2023 : Clôture de la remise des dessins
- 17 septembre 2023 : Publication de la liste des gagnants et remise des prix lors du Festival de BD

Thème

Article 7

Le thème 2023 est « **Mes racines, ma famille** ».

Les dessinateurs doivent réaliser une seule planche comportant entre 2 et 8 cases sur cette thématique.

Transmission des planches

Article 8

Les planches doivent être envoyées ou portées à la médiathèque avant le mardi 20 juin 2023.

Médiathèque, Halle Centrale, 47110 Sainte-Livrade-sur-Lot

En cas de dépôt à la médiathèque du 20 février au 1^{er} mai appelez au 05.53.01.26.74 pour prendre rendez-vous.

Du 1^{er} mai au 20 juin déposez votre dessin au Centre socio-culturel, 77 rue Nationale, 47110 Sainte-Livrade-sur-Lot.

Pour toute information, contacter la médiathèque au 05.53.01.26.74.

Sélection

Article 9

Pour chacune des catégories, les dessins seront sélectionnés pour leurs qualités artistiques et leur pertinence par rapport au thème. Ces dessins seront soumis à un jury qui élira 3 lauréats par catégorie.

Jury

Article 10

Le jury se composera :

- De l'équipe de la médiathèque
- D'un élu de Sainte-Livrade-sur-Lot

Prix

Article 11

Dans chaque catégorie, 3 candidats seront récompensés et se verront remettre un lot (livres et produits dérivés) lors du Festival le dimanche 17 septembre 2023. Les gagnants seront informés par téléphone avant la remise des prix.

Propriété des œuvres

Article 12

Les participants autorisent la mairie de Sainte-Livrade-sur-Lot à exposer leur dessin lors du festival BD. En participant à ce concours, les auteurs acceptent que leur œuvre soit éventuellement diffusée dans la presse, sur le site de la ville, sur le site de la médiathèque et sur la page Facebook de la médiathèque.

Article 13

Les dessins seront rendus aux participants sur simple demande.

Annulation

Article 14

La mairie de Sainte-Livrade-sur-Lot se réserve le droit de modifier ou d'interrompre le concours à tout moment, si les circonstances l'exigent et sans justification. Elle se réserve également le droit de trancher lors de difficultés d'interprétation ou d'application du présent règlement.

Fait à Sainte-Livrade-sur-Lot le 15/02/2023